

| | |
|---|--|
| <p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine Sarzin (74270)</p> | <p>Extrait du registre des municipal</p> <p>Séance du jeudi 10 octobre 2019</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 7 octobre 2019, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 10 octobre 2019 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamosset, Maire.</p> |
| <p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 11</p> <p>Présents : 06</p> <p>Votants : 08</p> <p>Délibération n°D_2019_10_10_03</p> | <p>Etaient présents : M. Alain Chamosset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, M. Philippe Marguerie, M. Alain Cartier, M. Fabrice Excoffier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absentes ayant donné procuration : Mme Nathalie Venancio à Mme Raphaëlle Cons, Mme Maryline Derouet à M. Philippe Marguerie</p> <p>Absents excusés : M. Jean-Luc Barthod, M. Aurélien Chaine, M. Julien Verdier</p> <p>Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.</p> <p>M. Patrick Falcoz est désigné pour remplir cette fonction.</p> |

Objet : Budget principal M14 – Exercice 2019 – Retrait de la décision modificative n°4

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées:

► RETIRE la délibération n°D_2019_09_23_03 du 23 septembre 2019 portant sur « Budget principal M14 – Exercice 2019 – Décision modificative n°4»,

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

| | |
|--|---|
| <p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 11 octobre 2019</p> <p>Et de la publication le : 11 octobre 2019</p> | <p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine Sarzin, le 11 octobre 2019</p> <p>Le Maire,</p> <p>Alain CHAMOSSET</p> |
|--|---|


